

lisme. Ils ont vécu ensemble et voilà le résultat. Je suis embarrassé, c'est une énigme. Admettons que ce soit vrai, est-il bien important de savoir si le fruit savoureux qui a mûri sur l'arbre provient d'un sol ou d'un autre est l'objet des soins d'un jardinier ou d'un autre ou des deux à la fois, pourvu que la pomme elle-même soit parfaite de qualité et de parfum?

Je vois la figure de mon honorable ami le ministre du Revenu de l'intérieur se déridier en pensant à cette belle pomme.

Mon très honorable ami ne ferait-il pas mieux de savourer la pomme que de chercher à analyser chimiquement ou autrement les sols sur lesquels elle a poussé? Mais il y a encore à résoudre une autre énigme. Il dit que c'est le résultat d'une alliance impie entre les tories et les nationalistes. Je vais reprendre son discours et qu'a-t-il dit? Aussitôt que cette résolution fut présentée, la discussion éclata dans les rangs du parti conservateur; il se forma deux groupes, l'un voulant une contribution seulement et pas de marine, l'autre ne voulant ni contribution ni marine; s'il fallait absolument choisir, un groupe était en faveur d'une marine canadienne, mais il repoussait avec horreur la contribution. Alors, voilà le résultat de l'alliance monstrueuse entre les nationalistes et les conservateurs. Si c'est vraiment le résultat, qui donc l'a emporté? Auquel de ses parents, l'enfant ressemble-t-il? Voici une mesure qui dit contribution; le nationaliste voue à la damnation la contribution, il n'en veut pas entendre parler. Alors évidemment son influence ne l'a pas emporté.

Comment donc le très honorable chef de l'opposition peut-il prétendre que c'est là le résultat et que le nationalisme a triomphé quand précisément la chose même que le nationaliste abhorre est incrustée dans le bill et que de la seule chose qu'il pourrait à la rigueur admettre—une marine canadienne—il n'y en a pas trace dans le bill? Je n'admets pas cette affirmation et je combats mon très honorable ami sur son propre terrain. Il dit qu'il n'est pas question de programme permanent mais seulement de contribution. S'il en est ainsi, quels que puissent être les auteurs, le nationaliste n'a pas remporté la victoire sur ce point.

Vous admettez avec moi, monsieur l'Orateur, que les paroles du ministre du Commerce étaient cruelles; il aurait dû ménager davantage les susceptibilités de ses amis de Québec, et rendre son triomphe moins bruyant.

Et ce n'est que le commencement.

Tous les ministres ont déclaré que c'était le premier pas, et que le Gouvernement organiserait maintenant une politique navale permanente.

L'honorable ministre des Postes le dit lui-même. Voici ce qu'il dit, page 1172, hantsard français:

La mesure dont la Chambre est saisie, de concert avec le discours du premier ministre, ne prévoit qu'une aide de nature provisoire, à titre de préliminaire.

Ailleurs à la page 1156, l'honorable ministre répondait comme suit à une question

M. LAPOINTE (Kamouraska).

de l'honorable député de Saint-Jean (N.-B.)

M. PUGSLEY: Et il ne sera pas établi de marine canadienne?

M. PELLETIER: Nous nous y préparons

Quelle meilleure autorité puis-je avoir à l'appui de mon argument?

Voici maintenant les paroles que M. Bonar Law, chef du parti unioniste anglais, prononçait, il y a quelque temps:

Si l'empire dans son entier doit jamais devenir en réalité, comme il l'est de nom, un empire uni, une nation unie, il n'y réussira que par l'établissement d'un véritable système fédéral au sein du Royaume-Uni, nos colonies contribuant à la défense de l'empire et participant à la gloire de gouverner l'empire, proportionnellement aux chiffres de leurs populations.

En face de cette déclaration, n'avons-nous pas raison de croire qu'il y a entente entre les torys d'Angleterre et les torys du Canada, et que la présente loi est un acheminement vers cette organisation politique impériale si chère au cœur de M. Bonar Law.

Le Gouvernement nous dit: Votre loi n'est qu'un prélude, c'est un premier pas, c'est une politique temporaire; nous vous proposons cette contribution en attendant que nous adoptions un programme permanent. Je dis que nous avons droit de demander au premier ministre et à ses collègues quel est le régime qu'ils entendent imposer au pays. Nous avons le droit de les requérir de cesser de s'envelopper de subterfuges diplomatiques qui ne sauraient nous abuser, et qui me paraissent un aveu de faiblesse et d'impuissance.

Cette contribution, que le Gouvernement ne veut pas appeler tribut, parce qu'il sait jusqu'à quel point ce mot blesserait les oreilles canadiennes, cette contribution engagerait les destinées du Canada dans une voie désastreuse. La thèse que le ministre des Postes a développée au soutien de ce projet de loi n'est pas défendable dans un parlement canadien. Au point de vue constitutionnel, elle ne tient pas debout, et elle tient encore moins debout quand on l'examine au point de vue des intérêts du pays et du respect dû aux principes qui sont la base du gouvernement responsable.

Il a fallu des années de persévérance, de luttes et de combats; il a fallu une collaboration constante et énergique du peuple et des hommes d'Etat pour bâtir notre Constitution et réaliser une patrie canadienne.

Lorsque le gouvernement responsable fut établi, le peuple canadien devint l'égal de celui de la Grande-Bretagne. Les torys de ce temps-là crièrent avec rage que l'introduction au Canada des libertés populaires conduirait à la rupture des liens qui unissent le pays à l'empire. Les torys d'aujourd'hui prétendent que l'établissement d'une marine canadienne aboutirait au même résultat. Les clameurs d'aujourd'hui ne sont